



Voyage du BDS EFREI  
23/04/2023 au 27/04/2023

## Autorisation de droit à l'image

Conformément aux dispositions du Code civil (articles 7 à 16-14) et du Code pénal (articles 226-1 et s.) en vigueur :

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Autorise le BDS EFREI à utiliser mon image et à exploiter les photographies et vidéographies réalisées dans le cadre du voyage sportif prenant place du 24 au 27 Avril.

Lesdites photographies et vidéographies pourront être diffusées sous leur forme initiale ou modifiées selon les besoins d'exploitation (reproduction partielle, retouche par logiciels informatiques, etc...).

**Les photographies et les vidéographies ne pourront être utilisées à des fins mettant en cause la bonne moralité des personnes représentées, leur intégrité ou leur honneur, ainsi que les éventuelles commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photos et vidéos, ne devront pas porter atteinte à mon image, à ma réputation et/ou à ma vie privée.**

Cette autorisation est valable pour une durée de cinq (5) ans quel que soit le support concerné et notamment :

- Publicités et posters ;
- Plaquettes de promotion du BDS ;
- Support CD/DVD ;
- Power Point ;
- Diaporamas ;
- Productions multimédias ;

- Tout support de communication à ce jour connu ou inconnu ;
- Usage interne.

**Je me reconnais être entièrement rempli(e) de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.**

Je garantis que je ne suis pas lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux de Créteil.

Fait à \_\_\_\_\_, Le / / 2025

Signature, précédé de la mention "lu et approuvé" :